

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
Séances du vendredi 9 juin 2023 à 18h30 puis 19h30

En exercice : 15

Présents : 12

Pouvoirs : 01

Votants : 13

L'an deux mil vingt-trois le neuf juin à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal de cette commune s'est réuni en mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Philippe MONTAGNON, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 2 juin 2023

Date d'affichage : 2 juin 2023

Présents : Mmes Odile BEAUCULAT / STEINER, Brigitte DEFOUR, Fabienne STRATIS, Amandine ASTIER, Ghislaine PANAZZA, Thérèse ESTÈVE, MM. Jean-Philippe MONTAGNON, Thierry ASTIER, Daniel PABIOU, Bernard NOËL, Christian VEROT et David BORIE.

Absents excusés :

Marion VACHER

François NICOLAS

Michel FEVRE donne pouvoir à Daniel PABIOU

Absent non excusé :

Secrétaire de séance : Mme Ghislaine PANAZZA

Pour : 13

Contre : 0

Abstention : 0

- **Validation du compte rendu du dernier conseil municipal**

- **ELECTION DES SENATEURS**

- Désignation de délégués et de suppléants au sein du collège électoral qui sera chargé de procéder à l'élection des sénateurs.

Election des délégués Titulaires :

Nom et prénom - Titulaires
Mme ESTÈVE Thérèse
M. NICOLAS François
M. MONTAGNON Jean-Philippe

Election des délégués Suppléants :

Nom et prénom - Suppléants
M. BORIE David
Mme Odile BEAUCULAT / STEINER
Mme Amandine ASTIER

Vote : unanimité.

ASSAINISSEMENT

- Transfert des compétences eau potable et assainissement collectif à la CCMVR – Approbation et modification statutaire.
- Transfert de la compétence gestion des eaux pluviales urbaines à la CCMVR – Approbation et modification statutaire.

Monsieur Le Maire rappelle l'importance de se mettre en conformité avec la loi NOTRE en matière d'eau et d'assainissement. Le dialogue au sein de la Communauté de Communes Marches du Velay – Rochebaron (CC.MVR) est lancé depuis 2015. La concertation a abouti à une décision le 30 mai 2023 : prise de compétence par la CC.MVR de « l'eau, l'assainissement et des eaux pluviales » à compter du 1^{er} janvier 2025.

Vote : unanimité.

- STEP Emilieux / Angelard : choix de l'entreprise et demandes de subventions auprès de l'Agence de l'eau et du Département de la Haute-Loire

Monsieur Le maire expose au conseil municipal que la commission « travaux » s'est réunie le 25 avril 2023 afin de choisir l'entreprise pour la réhabilitation de la station d'épuration Angelard / Emilieux. 6 offres ont été réceptionnées, le choix portait à 60 % sur le prix et 40 % sur le mémoire technique. C'est l'entreprise SDRTP située ZA Aulagny 1 – 220 Rue de la Cumine – 43290 MONTREGARD, qui avec une offre à 265 806.50 € HT qui a été retenue.

Il précise que des subventions seront demandées auprès de l'Agence de l'eau et du département de la Haute-Loire comme suit :

Organisme ou collectivité apportant une aide financière	Montant subventionnable (préciser HT ou TTC)	Forme et Taux de l'aide (avance ou subvention)	Montant de la contribution attendue
Agence de l'eau Loire-Bretagne	265 806.50 € HT	Subvention 50%	132 903.25 €
Département Haute-Loire	265 806.50 € HT	Subvention 10%	26 580.65 €
Commune de Malvalette			106 322.60 €

Vote : unanimité.

DON

- De la part de l'Union Amicale de Bruailles / Parcelle n° 538 section D : chapelle de Bruailles

Monsieur le Maire indique avoir reçu un courrier de « l'Union Amicale de Bruailles » qui précise que l'association souhaite faire don de la chapelle de Bruailles à la commune. Le conseil municipal accepte ce don, la parcelle et la chapelle intégreront le patrimoine de la commune. La chapelle conservera sa vocation de lieu de culte.

- **VOIRIE COMMUNALE**

- Mise à jour du tableau des voiries communales

Monsieur le Maire expose qu'il convient de faire une mise à jour du tableau des voies communales qui avait été approuvé par délibération du 17 mars 2009.

Il a fait procéder récemment aux mesures de l'ensemble des voies communales et à l'édition des cartes et tableaux correspondants (voir plans disponibles en mairie).

Au vu des éléments qui lui ont été fournis par les services du Département, le conseil municipal valide les modifications à apporter au Tableau de Classement de la Voirie Communale suivant le détail ci-après défini :

<input type="checkbox"/>	VC à caractère de chemins :	14 790 ml
<input type="checkbox"/>	VC à caractère de rues :	9 609 ml
<input type="checkbox"/>	VC à caractère de places publiques :	2 530 ml
	TOTAL	26 929 ml

Vote : unanimité.

- **SALLE DES FETES**

- Tarif location vaisselle

Monsieur le Maire indique avoir commandé de la vaisselle pour la salle socio-culturelle, elle sera mise à la location au tarif de 50€.

Vote : unanimité.

- **QUESTIONS DIVERSES**

- ACCA : alimentation électrique

Monsieur le Maire indique avoir reçu un reste à charge d'un montant de 3 645 € pour l'extension du réseau électrique desservant la maison des chasseurs à Mayol. Le conseil municipal propose plutôt une subvention à l'association pour financer un groupe électrogène.

- Une élue indique qu'il faudrait un paillason pour la salle communale de Bruailles.
- L'ancien vidéoprojecteur de la salle du conseil municipal pourrait être prêté

Séance levée à 20h45.

Secrétaire de séance,
Ghislaine PANAZZA

Le Maire,
Jean-Philippe MONTAGNON